

plantations augmentaient encore chaque jour.

Les giroffes de la Réunion ont une nuance plus foncée que ceux de Cayenne ; leur teinte est rougeâtre, et ils sont les plus grêles de tous. Ils sont expédiés en balles de jonc.

Le girofle contient une notable quantité d'huile essentielle, à laquelle il doit ses propriétés. Le girofle est parfois l'objet d'une falsification pratiquée d'abord en Hollande et qui consiste à le mêler de girofle épuisé de son huile essentielle par la distillation. Ce dernier est ridé, peu huileux et se moisit facilement.

Clous de Girofle.

Boutons, à fleurs du giroffier, arbre de la famille des myrtacées, séchés avant leur épanouissement. Ces boutons doivent leur nom à leur forme qui est celle d'un clou un peu court à tête ronde.

Uses. — Le clou de girofle, par suite de ses propriétés aromatiques des plus développées, est employé pour l'assaisonnement des mets. Il est l'une des quatre épices les plus consommées. En dehors de son emploi comme assaisonnement, on utilise les propriétés du girofle ou de son essence, par applications, contre les douleurs de dents ou, en frictions, contre les rhumatismes. Il entre également dans la composition d'un certain nombre de médicaments.

En outre du clou de girofle, le seul de ses produits couramment consommé en France, le giroffier fournit aux parfumeurs et aux distillateurs ses fruits connus sous les noms d'anthofles, clous matrices ou mères de giroffes, de la grosseur d'une petite prune, qui possèdent une odeur agréable et une saveur très aromatique, et sont consommés dans certaines contrées après avoir été, au préalable, confits dans le sucre.

CIRAGE

Enduit préparé pour donner à la surface du cuir, de la corne ou du bois, une couleur brillante.

Historique. — Jusqu'au commencement de ce siècle, on employait, sous le nom de cirage à bœuf, un mélange de noir de fumée et de blanc d'œuf qui formait, en se desséchant, une pellicule brillante adhérente au cuir. Ce cirage réunissait les inconvénients de céder facilement à l'action de l'eau, de s'écailler ou de fermenter à la chaleur en exhalant une odeur putride.

De nos jours, le cirage à l'œuf n'est plus employé et le noir de fumée est remplacé dans la confection de cet ingrédient par du noir d'ivoire ou du noir animal.

Composition. — Les cirages actuels sont des compositions les plus diverses et contiennent pour la plupart une légère proportion d'acide, soit d'acide chlorhydrique, sulfurique ou même acétique, qui assure leur pénétration dans les matières qu'ils doivent recouvrir.

Ils comportent souvent aussi de la mélasse ou une autre substance gommeuse : gomme arabique, huile de lin cuite, sérum de sang ou de lait réduit par l'évaporation, malt ou fécule. La substance colorante est, dans les cirages noirs, le noir animal ou le noir d'ivoire, auquel on adjoint parfois de la noix de galle, du sulfate de fer ou même du bleu de Prusse. Les cirages jaunes ont généralement pour base, connue l'encaustique, de la cire dissoute dans la térébenthine.

La présence d'un acide en excès dans le cirage est toujours nuisible, en ce qu'il peut endommager le cuir et surtout le fil dont il est cousu ; cependant en petite quantité, dans un mélange contenant du noir animal, elle n'a plus aucun inconvé-